



Observatoire National
du Dividende Démographique

Genre et dépendance économique au Tchad

*1/4 du PIB est mobilisé pour financer la
consommation des femmes*



Observatoire National du Dividende Démographique



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

SWEDD
TCHAD

Genre et dépendance économique au Tchad

« Regarder le monde social avec les lunettes du genre sur le nez, c'est la promesse de le voir plus nettement »¹. Néanmoins, que faut-il entendre par genre ? La notion de genre renvoie à la place et aux rôles assignés aux femmes et aux hommes, et aux différents moyens dont ils disposent en termes de ressources et d'opportunités. Il est unanimement reconnu que les inégalités de genre constituent un frein au développement et un obstacle au plein exercice des droits des femmes.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont au cœur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2063 pour l'émergence de l'Afrique. Elles sont cruciales pour la pleine réalisation des droits et du potentiel de tous les individus.

Au Tchad, la population est relativement jeune car l'âge médian est de 14,8 ans et 53,3% de la population a moins de 15 ans. La population féminine quant à elle constitue 50,6% de la population totale. Le Tchad est l'un des pays qui présentent un fort taux de fécondité au monde avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui s'établit à 6,4 enfants par femme et une très faible utilisation de la contraception (8%) (MICS 2019).

Sur le plan économique, l'agriculture a pendant longtemps constitué la principale source d'exportation du pays. A partir de 2003, la production pétrolière qui a commencé, a changé profondément la structure de l'économie tchadienne. Désormais, celle-ci repose à plus de 20% et 75% respectivement de son PIB et de ses exportations sur le pétrole. Sur la période 2003-2014, l'économie tchadienne a connu une croissance moyenne de 9,33% dont un pic de 34% atteint en 2004 (WDI, 2022). Les trois secteurs représentaient respectivement : secteur primaire 46,3%, secteur secondaire 14,2% et secteur tertiaire 43,8% dans le PIB.

Malgré un taux de croissance du PIB estimé à 2,6% en 2018, le revenu national par habitant (PIB/habitant) au Tchad a néanmoins connu un recul, passant de 536 760 FCFA en 2014 à 455 960 FCFA en 2018 (DEP/MFB, 2018). Par ailleurs, la quatrième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT 4) montre que le revenu mensuel minimum nécessaire pour

satisfaire les besoins basiques des ménages est de 313 888 FCFA (soit 860 FCFA/jour) en 2018 contre 328 435 FCFA en 2011.

Cette situation est marquée par un niveau de pauvreté encore élevé même si des améliorations peuvent être relevées. En effet, le taux de pauvreté est de 42,3% en 2018. S'agissant de l'activité de la population, il ressort des résultats d'ECOSIT4 un taux d'activité de 40,3% pour les personnes âgées de 5 ans et plus. Chez les adultes de 15 ans et plus, le taux d'activité est de 60,0%, soit 6 personnes sur dix sont actives.

En ce qui concerne la santé de la population, l'engagement d'Abuja exige que la part du budget de l'État consacré au secteur de la santé soit de 15%. Le budget prévisionnel de la santé était passé de 6,9% du budget global (125,8 milliards de F CFA) en 2013 à 4,5% du budget global (61,3 milliards de F CFA) en 2018.

L'éducation constitue l'un des attributs les plus importants contribuant à l'amélioration de la productivité des individus. Au niveau du secteur éducatif, rapporté au PIB en 2018, le budget reste très négligeable et représente seulement 1,6%.

En dépit, des énormes efforts consentis durant les vingt dernières années et les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation, le Tchad reste confronté à des difficultés au niveau de la qualité et de la gestion du système éducatif.

Dépendance économique : enjeux de genre ?

Malgré les efforts consentis par le pouvoir public depuis quelques années, force est de constater que les disparités persistent au niveau national. Ces dernières prennent plusieurs formes. Il s'agit en particulier de la différence des niveaux et des sources de revenu, l'accès aux services publics (éducation, santé, infrastructures, etc.). Ainsi, en dépit de nombreux efforts en faveur de l'égalité des hommes et des femmes au Tchad, celles-ci demeurent aujourd'hui les principales « victimes collatérales » des us et coutumes voire des mesures législatives, qui ne leur donnent pas un égal accès aux services, aux droits et aux opportunités dans tous les pans de la vie (politique, social, économie...). Un des facteurs clés qui

¹ Clair Isabelle (2012), *Sociologie du Genre*

expliquent cette forte dépendance des femmes et qui conditionnent toute tentative de la réduire, est la dépendance économique des femmes. Leur autonomisation économique est une condition sine qua non de leur liberté et de leur accès réel aux droits.

La méthodologie des NTA est utilisée pour quantifier la demande sociale. A travers l'analyse de la structure de la population, cette méthodologie permet de fournir un ensemble d'indicateurs visant à capter la dépendance économique de la population d'un pays en général et cette dépendance économique selon le contraste genre en particulier.

Les dépenses de santé financées en grande partie par les ménages elles-mêmes

Encadré 1 : Déficit du cycle de vie :

Le déficit du cycle de vie (LCD) pour des individus d'âge (a) peut être défini comme la différence entre leur consommation $C(a)$ et le revenu de leur travail $YI(a)$. Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail issus des comptes nationaux. Le LCD de l'âge (a) mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge (a). Un $LCD(a) > 0$ indique un surplus de consommation nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu.

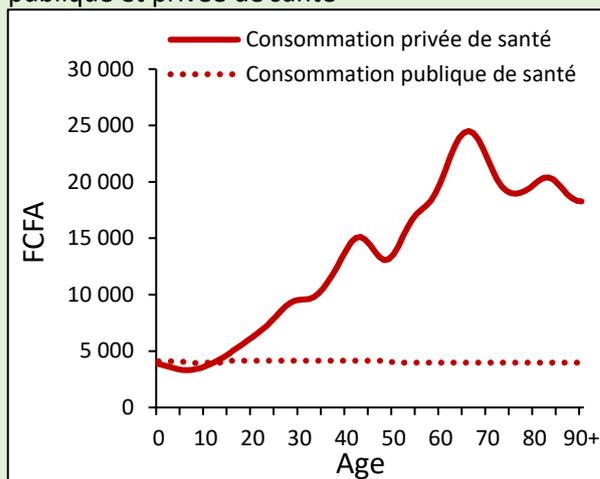
Au Tchad, les ménages dépensent environ 3% de leur revenu pour assurer leur santé. En 2018, les dépenses en santé des ménages sont en moyenne de 3 638,0 F CFA pour la tranche d'âges 0-14 ans (enfants), 7 328,0 F CFA pour la tranche d'âges 15-34 ans (jeunes), 14 725,7 F CFA pour la tranche d'âges 35-64 ans (adultes) et 21 642,8 F CFA pour la tranche d'âges 65 ans et plus. Ce qui laisse entrevoir chez les ménages, une forte propension à consommer le service de santé pour les adultes et les seniors. En effet, en l'absence d'un système de sécurité sociale efficace, les personnes âgées, généralement fragiles, ont de plus en plus de problème de santé et dépensent plus leur revenu pour se soigner. Comparés aux dépenses des ménages, les dépenses publiques moyennes de santé sont estimées sur tout le cycle de vie de la

Encadré 2 : Mesure de la consommation

La consommation comprend la consommation privée et la consommation publique. Ces deux types de consommation se décomposent en consommation en éducation, en santé et autres consommations (alimentation, logements, électricité et eau, etc.). Au niveau individuel, les variations des dépenses de consommation sont fortement influencées par l'âge. La moyenne des dépenses de consommation au niveau de chaque tranche d'âge dépend de facteurs culturels, historiques, biologiques, physiques, financiers et politiques (Tung, 2011). Au niveau agrégé, la moyenne et la typologie des dépenses de consommation reflètent la structure par âge de la population.

population à 4 062,3 F CFA (Cf. graphique n°1 ci-contre).

Graphique 1 : Profils moyens de consommation publique et privée de santé



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Au niveau national, les dépenses en soins de santé des ménages sont estimées à 30,0 milliards de F CFA chez les 0-14 ans (enfants), 31,4 milliards de F CFA chez les 15-34 ans (jeunes), 37,7 milliards de F CFA chez les 35-64 ans (adultes) et 8,7 milliards de F CFA chez les 65 ans et plus (seniors).

Les dépenses agrégées en santé de l'État sont évaluées à 2,5 milliards de F CFA à 0 an, 2,6 milliards de F CFA pour les enfants de 3 ans et évoluent à la baisse sur tout le reste du cycle de vie. Elles sont évaluées à 33,1 milliards de F CFA pour la tranche d'âges 0-14 ans (enfants), 17,8 milliards de F CFA pour 15-34 ans (jeunes), 10,5 milliards de F CFA pour 35-64 ans (adultes) et 1,6 milliards de F CFA pour 65 ans et plus (seniors).

La consommation (santé, éducation et autres) par tête des hommes supérieure à celle des femmes

En 2018, la consommation totale moyenne chez les hommes dépasse celle des femmes sur l'ensemble du cycle de vie. Chez les hommes, les personnes ayant plus consommé en 2018 sont âgées de 22 ans pour un montant de 567 936,8 F CFA par tête.

Par contre, chez les femmes, les individus ayant le plus consommé, sont âgés de 89 ans pour un montant moyen de 660 509,8 F CFA.

Tableau 1 : Profil moyen comparé de la consommation totale selon le genre

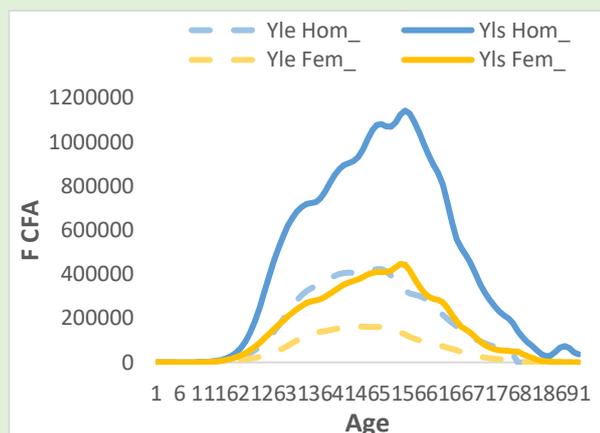
Tranche d'âges	Consommation totale moyenne (En Francs CFA)	
	2018	
	Homme	Femme
0-14 ans	249 502,2	244 652,3
15-34 ans	491 106,1	463 354,5
35-64 ans	470 366,5	439 974,8
65 ans et plus	435 985,0	467 528,4
Ensemble	351 452,5	348 354,5

Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Le revenu des femmes provient en grande partie de l'auto emploi

S'agissant du revenu, les résultats NTA montrent que quel que soit le sexe, le niveau des revenus de l'auto emploi est largement supérieur à celui des revenus du travail salarié. Si au niveau des âges (0-6 ans), les différents revenus sont nuls, le revenu de l'auto emploi des hommes croît à partir de 7 ans pour atteindre le pic à l'âge de 53 ans avec un montant de 1 142 068 FCFA. Celui des femmes atteint le pic à 52 ans avec 446 490 FCFA.

Graphique 2: Profils moyens comparés des revenus du travail salarié et de l'auto-emploi selon le sexe



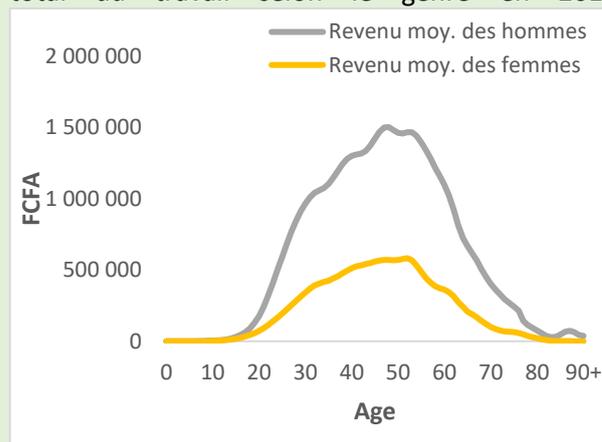
Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Globalement, au niveau agrégé, le revenu de l'auto-emploi généré, tout sexe confondu, est estimé à plus de 72 % du revenu du travail salarié. En effet, selon ECOSIT3 déjà, le secteur informel occupe près de 80% de la population tchadienne. Si les femmes investissent en majorité ce secteur, il n'en reste pas moins qu'elles se consacrent davantage à des activités de petits commerces peu rentables tandis que les hommes réalisent d'importants revenus dans les secteurs informels du BTP, réparation et gros commerce...

Quand la femme gagne 3 fois moins que l'homme

Le niveau du revenu des femmes est très largement inférieur à celui des hommes. En 2018, le pic de revenu est dégagé à 48 ans pour les hommes avec une moyenne de 1 503 238,4 F CFA contre un pic d'à peine 583 164 F CFA atteint par les femmes à 52 ans.

Graphique 3 : Profil moyen comparé du revenu total du travail selon le genre en 2018



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique.

En 2018, la prédominance du revenu du travail des hommes observée au niveau moyen demeure toujours visible au niveau agrégé. C'est donc dire que tant au niveau des ménages qu'au niveau de la population entière, les hommes ont un revenu du travail supérieur à celui des femmes.

Le maximum de revenu atteint en 2018 est de 78,5 milliards de F CFA chez les hommes (38 ans) et 37,4 milliards de F CFA chez les femmes (32 ans).

Globalement, en 2018, le revenu total du travail est estimé à 2 559,6 milliards de F CFA chez les hommes et 1 087,2 milliards de F CFA chez les femmes. Le revenu total du travail des femmes en 2018 représente alors un peu plus des 4/10 du revenu total du travail des hommes. Ces chiffres ici présentés traduisent la persistance des inégalités

entre femmes et hommes en matière de revenus. L'écart de salaire et le taux d'activité plus faible des femmes en sont de facteurs explicatifs.

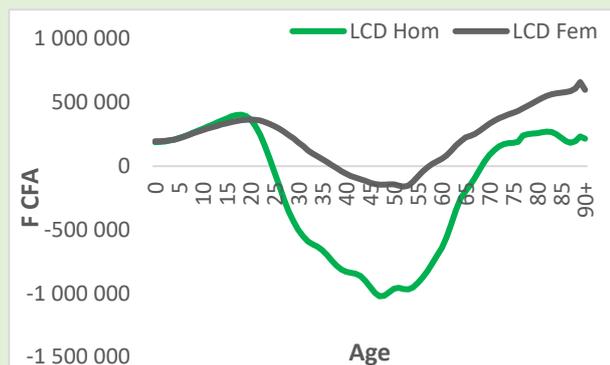
1/4 du PIB à mobiliser pour financer la consommation des femmes

L'analyse du déficit de cycle de vie selon le genre permet de dégager les disparités entre les hommes et les femmes en termes de consommation et de revenu du travail par groupe d'âges de la population.

Durant tout le cycle de vie, la période au cours de laquelle les hommes génèrent du surplus s'étale sur 43 ans (25-68 ans) tandis que pour les femmes, cette période est de 20 ans (38-57 ans).

En 2018, le déficit moyen (*gap* entre la consommation et le revenu) est évalué à 252 631,2 F CFA chez les femmes alors que chez les hommes, il est évalué à 261 929,4 F CFA.

Graphique 4 : Profils moyens comparés du déficit du cycle de vie selon le genre en 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

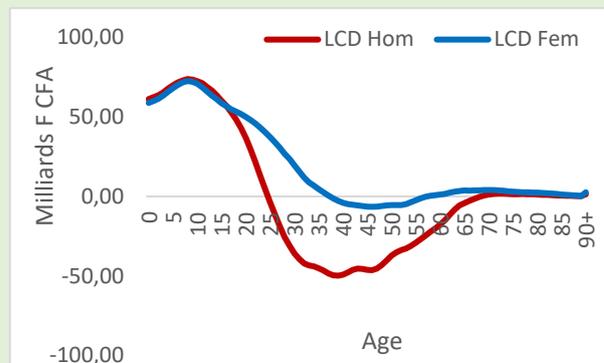
S'agissant du surplus, il est généré par les hommes de 25-68 ans et est estimé en moyenne à 653 237 F CFA alors qu'il est de 98 658,2 F CFA chez les femmes de 38-57 ans qui le génèrent. Au demeurant, ce surplus des femmes ne permet pas de couvrir les besoins de consommation de ces dernières, qui demeurent dépendantes des transferts des hommes en particulier.

Au niveau national, en 2018, le déficit du cycle de vie est estimé à 65,5 milliards de F CFA pour les hommes et 1 711,4 milliards de F CFA chez les femmes.

Pour les deux sexes, les personnes âgées et les enfants demeurent dépendantes sur toute la période. Ainsi, par âge, selon les tranches d'âges, chez les hommes, le déficit agrégé à la petite enfance (0-4 ans) est de 320,6 milliards de F CFA, celui des jeunes (15-34 ans) est estimé à 71,4 milliards de F CFA. Par contre, les adultes masculins

de 35-64 ans génèrent un surplus de 1 045,8 milliards de F CFA en 2018. Les seniors hommes de 65 ans et plus se caractérisent par un déficit du cycle de vie de 14,8 milliards de F CFA en 2018.

Graphique 7 : Profils agrégés comparés du déficit du cycle de vie selon le genre en 2018.



Source : Calculs ONDD 2021/INSEED/Administration Publique

Sur la même période, chez les femmes, la petite enfance (0-4 ans) enregistre un déficit de 309,6 milliards de F CFA et les jeunes 717,9, milliards de F CFA. Cependant, la classe des adultes féminins génère un surplus de 68,5 milliards de F CFA.

Enjeux et perspectives pour un empowerment effectif des femmes

Au regard de ces inégalités de revenu et de productivité, il convient, afin d'offrir plus de débouchés économiques aux femmes, de conjuguer des politiques diverses. Des nombreuses études ont par ailleurs démontré, qu'un rôle actif des femmes dans l'économie nationale permet un meilleur développement d'un pays et une croissance économique plus soutenue. Au niveau national, s'il est vrai que cette réalité est consacrée dans les documents de politique publique, il apparaît impérieux de poursuivre la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et de la Politique Nationale Genre (PNG).

De façon spécifique, il s'agit de multiplier les débouchés en s'attaquant au manque d'information sur la productivité féminine au travail et en éliminant les discriminations sexospécifiques des institutions (par exemple, en adoptant des quotas qui favorisent les femmes). Il importe aussi de faciliter l'accès au crédit et aux ressources productives ; à savoir les terres et surtout permettre aux femmes de se ménager du temps pour travailler. De nombreuses études ont montré que les femmes sont le plus souvent occupées à faire des travaux domestiques. Ainsi par exemple, les estimations faites en 2015 par le CREG/CREFAT au Sénégal, montrent que les

femmes travaillent sept fois plus que les hommes dans les travaux domestiques. Ces différentes activités domestiques encore appelées « production des ménages » ne sont pas considérées comme une activité économique qui génère des revenus et sont insuffisamment prises en compte dans les comptes nationaux.

Il est aujourd'hui possible d'estimer cette production de temps en termes de revenus qui pourraient être intégrés dans les comptes nationaux. Les chercheurs du réseau NTA spécialisés sur les questions de genre ont développé une méthodologie permettant de prendre en compte le temps de travail domestique dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Elle permet de quantifier le travail domestique et de mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie.

Cette nouvelle méthodologie devrait donc orienter les autorités dans leur quête quotidienne d'instaurer une société d'égalité et de justice permettant aussi bien aux hommes et aux femmes, de développer pleinement toutes leurs capacités et d'influencer les processus de décision.

Les horaires surchargés des femmes limitent également leur capacité à s'engager dans des activités génératrices de revenus. Elles ont moins de temps que les hommes à consacrer aux travaux des champs, ainsi que moins de temps et d'énergie pour effectuer les tâches non agricoles. Si la question relative au manque de temps pour les

femmes n'est pas résolue, il sera difficile de voir réussir d'autres mesures visant à renforcer l'autonomisation de la femme tchadienne dans le secteur de l'économie.

Actions :

Très concrètement, il importe d'engager des actions suivantes :

Dans le court terme :

- Renforcer la formation technique et professionnelle des femmes dans les filières porteuses d'emploi ;
- Rendre disponibles des sources d'énergie et d'eau pour accroître la disponibilité en temps des femmes rurales pour renforcer leur chance de participer aux activités génératrices de revenu ;
- Mettre à jour le compendium des compétences féminines au Tchad.

Dans le moyen terme :

- Accélérer la réalisation de l'enquête budget-temps afin de mieux appréhender la valeur du travail domestique des femmes au Tchad ;
- Mobiliser des ressources pour le passage à échelle d'une initiative de plateforme multifonctionnelle (moulin, électricité, pompe hydraulique solaire, ...) pour l'autonomisation de la femme rurale.

Références bibliographiques

CREFAT (2016), Méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts. Manuel de formation.

CREG (2018), Dépendance économique au Tchad, Policy n° 2.

DEP (2019) : Ministère des Finances et du Budget, Perspectives économiques en Afrique 2021, De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique.

INSEED (2014), Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « profil de pauvreté au Tchad en 2011 » -Rapport final, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale & Banque Mondiale, N'Djaména, 143p.

INSEED (2018), Quatrième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad.

INSEED (2019) : les Comptes Nationaux 2017.

ONDD (2019) : Rapport sur le Profil du Dividende Démographique du Tchad, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement.

Ministère de l'Action Sociale et de La Solidarité Nationale (2011), Document de Politique Nationale Genre du Tchad, République du Tchad.

Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (2017), Plan National de Développement 2017-2021, République du Tchad.

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi MFPT (2014), Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au Tchad, République du Tchad.

Publié par :

Observatoire National du dividende Démographique (ONDD)

Quartier Rue de 30m, 4^{ème} Arrondissement

- Avenue Gl Ali Brahim

BP : 286 N'Djaména - TCHAD

Tél. : +235 22 53 10 57

Mail : contact@ondd.td

/onddtchad@gmail.com

Site web : www.ondd.td